

1 • Identification

- **Nom du produit** EP67 DÉGRAISSANT INDUSTRIEL SURPUISSANT
- **Autres moyens d'identification (Code du produit):** 2105
- **Usage recommandé:**
Dégraissant Industriel
Sans parfum ajouté
- **Restrictions d'utilisation:**
Toutes autres utilisations que celles décrites sur l'étiquette et la fiche technique du produit.
- **Manufacturier:**
Avmor Ltée
950, Michelin
Laval, QC, H7L 5C1
Canada
1-800-387-8074
www.avmor.com
- **Numéro d'appel d'urgence:** CANUTEC 1-613-996-6666

2 • Identification des dangers

- **Classification du produit non dilué:**
Eye Dam. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.
- **Éléments d'étiquetage:**
- **Pictogrammes de danger**



GHS05

- **Mention d'avertissement** Danger
- **Mentions de danger:**
Provoque de graves lésions des yeux.
- **Conseils de prudence:**
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- **Système de classification:**
- **NFPA données (gamme 0-4):**



Santé = 1
Inflammabilité = 0
Réactivité = 0

- **Autres dangers non-classifiés:** Non connu

Nom du produit **EP67 DÉGRAISSANT INDUSTRIEL SURPUISSANT**

(suite de la page 1)

- **Notes:** La définition des abréviations est donnée à la section 16.

- **Classification du produit dilué:** N/A

3 • Composition/information sur les ingrédients

- **Caractérisation chimique: Mélanges**

- **Description:** Solution aqueuse composée des substances suivantes:

- **Composants:**

No. Cas	Designation	Concentration(%)
68551-12-2	Alcools C12-C16 éthoxylés	3-7% *
68439-46-3	Alcools, C9-11 ethoxylated, < 2.5 EO	3-7% *
497-19-8	Carbonate de sodium	1-5% *
1300-72-7	Xylènesulfonate de sodium	1-5% *

* Les plages de concentrations réelles sont conservées en tant que secret commercial.

4 • Premiers soins

- **Description des premiers secours**

- **Après inhalation:**

Occasionne rarement des inconforts; donner de l'air frais et consulter un médecin en cas de troubles.

- **Après contact avec la peau:**

Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau ou prendre une douche pour un temps minimale de 15 min. Consulter un médecin si des rougeurs persistent.

- **Après contact avec les yeux:**

Rincer les yeux sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Enlever les lentilles de contact si la personne en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer de 15 à 60 minutes. Consulter un médecin.

- **Après ingestion:** Si les troubles persistent, consulter un médecin.

- **Principaux symptômes et effets, aigus et différés:** Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 • Mesures à prendre en cas d'incendie

- **Agents extincteurs appropriés:**

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée.

Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

- **Dangers spécifiques du produit:** Pas d'autres informations importantes disponibles.

- **Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour pompiers:**

Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection.

- **Autres indications:** Le produit est ininflammable.

6 • Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:**

Porter le/les équipement(s) de sécurité recommandé(s). Eloigner les personnes non protégées.

- **Précautions pour la protection de l'environnement:** Diluer avec beaucoup d'eau.

- **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, terre de diatomée, neutralisant d'acide, liant universel, sciure (bran de scié)).

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

- **Référence à d'autres rubriques**

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

(suite page 3)

Nom du produit EP67 DÉGRAISSANT INDUSTRIEL SURPUISSANT

(suite de la page 2)

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 • Manutention et stockage

- **Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention:**
Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation.
- **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Aucune exigence particulière.
- **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
- **Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités:**
Tenir les emballages d'origine hermétiquement fermés.
- **Utilisation(s) finale(s) particulière(s):** Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 • Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.
- **Contrôles de l'exposition:**
Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition des travailleurs aux contaminants en suspension dans l'air.
Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Appliquer des mesures techniques pour se conformer avec les limites d'exposition professionnelle. Lorsque raisonnablement possible, cela devrait être réalisé en utilisant un système de ventilation central et/ou le système d'évacuation local. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié équipement.
- **Produit non dilué:**
- **Équipement de protection individuel:**



Gants résistants aux acides (recommandé)



Lunettes de protection (Suggéré)

- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
- **Protection respiratoire:** N'est pas nécessaire.
- **Protection des mains:**
Gants de protection
Vérifier le bon état des gants de protection avant chaque usage.
- **Protection des yeux:**
Les lunettes de sécurité sont suggérées lors de l'usage intensif de ce produit et dans un environnement institutionnel

-
- **Produit SELON LA DILUTION:**
 - **Protection des yeux:** Lunette de sécurité suggéré sous des condition normal d'utilisation

(suite page 4)

Nom du produit **EP67 DÉGRAISSANT INDUSTRIEL SURPUISSANT**

(suite de la page 3)

9 • Propriétés physiques et chimiques

· Forme:	Liquide claire
· Couleur:	Incolore
· Odeur:	Inodore
· Seuil olfactif:	Non déterminé
· Valeur du pH:	9,0 – 11,0
· Valeur de pH dilué	9 - 11 (Dilution 1:10)
· Point de fusion/congélation:	Non déterminé
· Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	100 °C
· Température et domaine de ramollissement:	N/D
· Point d'éclair	Non déterminé
· Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable.
· Température d'inflammation:	N/D
· Température de décomposition:	Non déterminée
· Température d'auto-inflammabilité:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.
· Limites d'explosion:	
Inférieure:	Non déterminée.
Supérieure:	Non déterminée.
· Pression de vapeur:	Non déterminé.
· Densité relative:	1.050-1.060
· Densité de vapeur:	<1 (vapeur d'eau)
· Vitesse d'évaporation:	Non déterminé
· Solubilité dans/miscibilité avec:	
l'eau:	Entièrement miscible
· Constante du coefficient de partage (n-octanol/eau, log Kow):	Non déterminée
· Teneur en solvants:	
Contenu en COV:	N/D
VOC (CE)	0,9 g/l / 0,01 lb/gal 0,09 %

10 • Stabilité et réactivité

- **Réactivité:** Non-déterminée.
- **Stabilité chimique:** Le produit est stable.
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **Possibilité de réactions dangereuses:** Réactions aux acides.
- **Conditions à éviter:** Éviter le gel et les conditions de chaleur extrêmes
- **Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 5)

Nom du produit **EP67 DÉGRAISSANT INDUSTRIEL SURPUISSANT**

(suite de la page 4)

· **Produits de décomposition dangereux:**

En cas de décomposition: dioxyde de carbone, monoxyde de carbone et des traces de composés halogénés volatiles.

11 • Données toxicologiques· **Renseignements sur les voies d'exposition probables** Contacts cutané et oculaire· **Valeurs numériques de toxicité aiguë:**

· Composants Type Valeur Espèce		
ATE (Acute Toxicity Estimates)		
Oral	LD50	6.612-7.465 mg/kg
Dermique	LD50	>17.109 mg/kg
Inhalatoire	LC50 (4 h)	>218 mg/L (Rat)
68551-12-2 Alcools C12-C16 éthoxylés		
Oral	LD50	2.000-5.000 mg/kg (Rat)
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (Rat)
Effet d'irritation de la peau	Irritation de la peau	(Rat)
Effet d'irritation des yeux	OCDE, directive 405	1 (Lapin)
497-19-8 Carbonate de sodium		
Oral	LD50	4.090 mg/kg (Rat)
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (Lapin)
Inhalatoire	LC50 (4 h)	2.300 mg/L (Rat)
1300-72-7 Xylènesulfonate de sodium		
Oral	LD50	>7.000 mg/kg (Rat) (OECD Guideline 401)
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (Lapin) (OECD Guideline 402)
Inhalatoire	LC50 (4 h)	>6,41 mg/L (Rat) (Nebulization (mist))
Effet d'irritation de la peau	Irritation de la peau	3 (Lapin)
Effet d'irritation des yeux	OCDE, directive 405	2 (Lapin)
Sensibilisation	OCDE, directive 429	(Cochon d'Inde)
	Carcérogénicité (OCDE 453)	>727 mg/ kg (Souris) (Not Classified.)

· **Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques**

· **Si sur la peau:** Peut causer une irritation à la suite d'un contact prolongé avec la peau.

· **Si dans les yeux:**

CORROSIF: Effet fortement corrosif.

Effet fortement irritant avec risque d'une affection grave des yeux.

· **Ingestion:**

Peut causer des irritations des voies gastrointestinales, de la nausée, des vomissements et des maux de têtes.

· **Sensibilisation respiratoire ou cutanée** Aucun effet de sensibilisation connu.

· **Effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme:**

Un contact prolongé ou fréquent avec ce produit peut causer de l'eczéma et de l'inflammation de la peau en résultat à un effet dégraissant.

· **Catégories Cancérogènes:**

· IARC / CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer)		
67-63-0	2-propanol	3

(suite page 6)

Nom du produit **EP67 DÉGRAISSANT INDUSTRIEL SURPUISSANT**

(suite de la page 5)

· **NTP / PNT (Programme National de Toxicologie)**

Aucun des composants n'est compris.

12 • Données écologiques· **Persistance et dégradabilité:**

Les agents de surface (tensio-actifs) et les composés organiques de ce mélange sont facilement biodégradable tel que déterminés par la directive n° 301 de l'OCDE.

· **Potentiel de bioaccumulation:** Ne s'accumule pas dans les organismes.

· **Mobilité dans le sol:** Non déterminée

· **Écotoxicité:** Aucune information pertinente n'est disponible.

· **Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 • Données sur l'élimination· **Recommandation des méthodes de traitement des déchets:**

Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec les sols, les drains et les égouts.

De petites quantités peuvent être diluées avec beaucoup d'eau et éliminées. De plus grandes quantités sont à éliminer conformément aux normes des autorités locales.

Éliminer conformément à tous les lois et règlements fédéraux, provinciaux et locaux applicables. Contactez votre agence de l'environnement local, provinciale ou fédérale pour les normes spécifiques.

· **Recommandation pour emballages non nettoyés:**

Ne pas réutiliser les contenants vides.

L'emballage doit être évacué conformément à l'ordonnance sur les emballages.

· **Produit de nettoyage recommandé:**

Eau

Se reporter à la Section 7: MANIPULATION ET STOCKAGE et Section 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

pour obtenir des informations sur la manipulation et la protection des employés

14 • Informations relatives au transport· **Numéro ONU**

· DOT, IMDG, IATA

Non-classée.

· **Désignation officielle de transport de l'ONU**

· DOT, IMDG, IATA

Non-classée.

· **Classe(s) de danger pour le transport**

· DOT, IMDG, IATA

· **Class**

Non-classée.

· **Groupe d'emballage**

· DOT, IMDG, IATA

Non-classée.

· **Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** Non applicable.

· **"Règlement type" de l'ONU:**

Non-classée.

(suite page 7)

Nom du produit EP67 DÉGRAISSANT INDUSTRIEL SURPUISSANT

(suite de la page 6)

15 • Informations sur la réglementation

- **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:**

- **Liste canadienne des substances**

- **Liste intérieure des substances (LSI) du Canada**

Tous les composants sont compris.

- **Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 0.1%)**

Aucun des composants n'est compris.

- **Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 1%)**

497-19-8 | Carbonate de sodium

- **Informations de danger relatives au produit:**

Le produit est classé et identifié suivant les directives sur les Produits dangereux

16 • Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel. Les conditions d'utilisation et de la manipulation du produit sont au-delà du contrôle du vendeur. L'utilisateur est responsable d'évaluer toutes les informations disponibles lors de l'utilisation du produit peu importe son usage et de se conformer à toutes lois et tous règlements fédérales, provinciales et locaux.

- **Service établissant la FDS:**

Préparé par:

Département des affaires réglementaires

- **Contact:**

Pour obtenir une FDS actualisée, s'il vous plaît contacter le fournisseur/ le fabricant figurant à la première page de ce document.